

**Destinataires**

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VIGEOIS ([mairie@vigeois.fr](mailto:mairie@vigeois.fr))

Délégation Départementale  
de la Corrèze  
Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE**

<b>Prélèvement</b>	<b>00127873</b>	<b>Commune</b>	<b>VIGEOIS</b>
<b>Unité de gestion</b>	0124 VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE	<b>Prélevé le :</b>	<b>mercredi 15 janvier 2025 à 10h33</b>
<b>Installation</b>	CAP 000485 SIOUSSAC	<b>par :</b>	MARION GATEAU
<b>Point de surveillance</b>	0000000533 REGARD DE SIOUSSAC	<b>Type visite :</b>	RP
<b>Localisation exact</b>	ARRIVEE CAPTAGE	<b>Type d'eau :</b>	Eau brute souterraine

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	9,8 °C			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00134179

Référence laboratoire : 25011400360801

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

N,N-Dimethylsulfamide	0,84 µg/L	2		
-----------------------	-----------	---	--	--

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00127873)**

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 17 mars 2025

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET